

## La Bibliothèque Nationale de France renonce au WiFi.

Paris 07 04 2008 - La direction de la célèbre Bibliothèque Nationale de France (BNF) vient de décider un moratoire sur les Hots Spots WiFi d'accès à l'internet qui devaient être installés par une société privée sur l'ensemble de la zone.

Les motifs évoqués étant la recherche de la qualité du service, mais aussi l'application du principe de précaution afin de ne pas exposer son personnel et l'ensemble des visiteurs aux risques des irradiations par les champs électromagnétiques de 2,4 GHz.

Cette décision est fondée sur une argumentation qui s'appuie sur la littérature scientifique qui prouve les effets génotoxiques des ondes du WiFi, notamment :  
- l'étude scientifique américaine de l'université de Chicago de l'équipe du Pr S. Lee concernant les modifications génétiques des cellules humaines exposées aux champs des RadioFréquences de 2,45 GHz (fréquence du WiFi).

[ Etude scientifique : [NCBI.Gov](http://NCBI.Gov) – [PubMed](http://PubMed) ]

- Le rapport du [Consortium Scientifique Biolnitiative](#) qui conclut à la révision immédiate des normes actuelles de l'exposition des populations aux ondes électromagnétiques, [ [Pétition Internationale](#) en cours ], ainsi que [l'étude scientifique](#) de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

Arnaud Beaufort, directeur général adjoint de la BNF confirme le moratoire en ces termes :

" ... nous attendons les résultats d'études en cours et nous nous donnons le temps de choisir la technologie la plus adaptée."

Dans un article du Parisien en date du 4 avril, "La BNF renonce à son tour au WiFi", la direction de la BNF confirme cette suppression du WiFi tout en rajoutant que les raisons sont multiples: "le choix de la connexion filaire s'est imposée car c'est aussi la seule qui permet d'avoir un accès au très haut débit".

Pour l'ensemble des chercheurs qui fréquentent la BNF cette option est importante car il est prévu une connexion d'environ 50 % des places pour fin 2008.

Il n'en reste pas moins que la BNF qui est une des plus grande institution de France est aussi un symbole du modernisme dans la gestion, en conséquence l'impact de cette décision va bien au-delà du prestigieux site de Paris. C'est une spectaculaire et symbolique remise en cause de l'installation des liaisons WiFi au nom du principe de précaution.

C'est aussi une grande première de part son ampleur qui démontre que l'alternative filaire promue par les Syndicats est une solution crédible au WiFi notamment applicable aussi pour l'ensemble des établissements ouverts au public et surtout ceux de l'Éducation Nationale.

Cette décision vient juste après le moratoire de certaines bibliothèques de la Ville de Paris où le WiFi est remis en cause suite aux malaises de plusieurs membres du personnel.

Le mouvement semble inexorablement faire tache d'huile après que le personnel de la bibliothèque Sainte-Geneviève demande lui aussi dans une pétition la déconnexion des bornes WiFi et que le Comité d'Hygiène, de Sécurité (CHS) de l'Université de Censier-Sorbonne de Paris qui vient de décider le débranchement d'un Hot Spot WiFi.

### Documents Associés :

- Communiqué de Presse SUPAP- FSU : "[La BNF renonce au WiFi](#)"

- Par Amy Worthington. "[Les rayonnements électromagnétiques empoisonnent l'Amérique](#) "



La Bibliothèque Nationale de France [en chiffres](#) :  
- la BNF comprend dans les 4 tours développant plus de 200 000 m<sup>2</sup> de surface un fond de quinze millions d'ouvrages divers en livres, manuscrits, estampes, dessins, photographies, etc . . . pour une fréquentation de plus d'un million de personnes/an avec un personnel comprenant plus de 2500 collaborateurs et un budget de 254 M€an.



Salle Bibliothèque Nationale de France à Paris